

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement  
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**DOMAINE :**  
**FINANCES LOCALES**

Séance du Conseil Communautaire du 25 juin 2020 à 18 heures 30  
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary  
Lauragais Audois.

**SOUS-DOMAINE :**  
**DECISIONS**  
**BUDGETAIRES**

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous  
la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté  
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

**OBJET :**  
**Autorisation de**  
**programme et crédit**  
**de paiement (AP/CP)**  
**Budget Eau DSP**

**Présents :** Pascal ASSEMAT, Pierre BARBAUD, Guy BONDOUY,  
Denis BOUILLEUX, Eliane BOURGEOIS MOYER, Alain BOUSQUET,  
Sébastien BOUSQUET, Michel BROUSSE, Christophe BRUNEL,  
Karole CAFFIER, Didier CALMETTES, Sandrine CAMPGUILHEM,  
Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES, Marie-Paule CAU, Sabine CHABERT,  
Hubert CHARRIER, Véronique CORROIR, Gilbert COSTE,  
Pascale CRAVERO, Claire DARCHY, Jean-Marc DEUMIER,  
Elisabeth ESCAFRE, Danielle FABRE, Audrey GAIANI, Alain GALINIER,  
Philippe GREFFIER, Evelyne GUILHEM, Jean-Pierre GUIRAUD,  
Philippe GUIRAUD, Frédéric JEANJEAN, Gérard LAMARQUE,  
Cédric MALRIEU, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD, Benoît MERLIN,  
Pierre MONOD, Nathalie NACCACHE, Hubert NAUDINAT, Serge OURLIAC,  
Charles PAULY, Bernard PECH, Bruno PERLES, Bruno POMART,  
Jean-François POUZADOUX, Christophe PRADEL, Jean-Pierre QUAGLIERI,  
Jacqueline RATABOUIL, Thierry ROSSICH, Jérôme SENAL, Isabelle SIAU,  
Gilles TERRISSON, Guy THOMAS, Raymond VELAND,  
Jean-François VERONIN-MASSET, Bernard VIDAL, Giovanni ZAMAI.

Le nombre de  
délégués en service  
est de 71

Convocation du  
conseil  
en date du  
18 juin 2020

**CERTIFIE**  
**EXECUTOIRE PAR**  
**RECEPTION**  
**PREFECTURE LE :**

Formant la majorité des membres en exercice.

**PAR PUBLICATION**  
**LE**

**Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :**  
Didier MAERTEN par Pascale CRAVERO, Henri POISSON par  
Christophe BRUNEL, Nicolas RAUZY par Sébastien BOUSQUET,  
Nadine ROSTOLL par Jean-Marc DEUMIER, Monique VIDAL par  
Jean-Pierre GUIRAUD.

**PAR DELEGATION**  
**LE**

**Procurations :** Brigitte BATIGNE à Sabine CHABERT, Alain CARBON à  
Bernard PECH, François DEMANGEOT à Nicole CATHALA-LEGUEVAQUES,  
Hélène GIRAL à Giovanni ZAMAI, Priscillia GRANIER à Sabine CHABERT,  
Bernard GRIMAUD à Philippe GREFFIER, Thierry MALLEVILLE à  
Charles PAULY, Martine PUEBLA à Benoît MERLIN, Régine SURRE à  
Denis BOUILLEUX.

Signature

**Excusés :** Javier DE LA CASA, Dominique DUBLOIS, Cédric LEMOINE,  
René MERIC.

**Absents :** Thierry LEGUEVAQUES, Marc TARDIEU.

**Secrétaire de séance :** Benoît MERLIN.

Vu les articles L 2311 - 3 et R 2311 - 9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret 97-175 du 20 février 1997,

Vu la nomenclature M 49,

Considérant que les AP/CP facilitent la gestion des investissements pluriannuels, qu'ils sont régis par les articles L 5211-36, L 2311-3 et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que « les autorisations de programmes (AP) sont les limites supérieures des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles sont sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit décidé de leur annulation. Elles peuvent être révisées chaque année » et que « les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pour couvrir des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme (AP) correspondantes »,

Considérant que la mise en place et le suivi annuel des AP/CP nécessitent une délibération de l'assemblée, distincte de celle du budget, que la délibération initiale fixe l'enveloppe globale de la dépense, ainsi que sa répartition dans le temps et les moyens de financement,

Considérant la possibilité de mise en œuvre d'une AP d'intervention finançant un programme regroupant un ensemble cohérent d'opérations dans un domaine d'intervention spécifique comme stipulé à l'article R. 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'intérêt de créer une autorisation de programme et de crédits de paiements sur le budget EAU DSP de la collectivité,

Vu la délibération n°20170048 du règlement budgétaire et financier de la Communauté de Communes autorisant les APCP,

Vu l'avis favorable du Bureau du 14 Mai 2020,

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

**APPROUVE** la création de l'autorisation de programme suivante :  
AP n°13-2020 Programme Pluriannuel d'Investissement Eau DSP

AP n°13- 2020 PPI Eau DSP	Dépenses					
	AP	CP				
		2 020	2 021	2 022	2 023	2 024
	2 194 467 €	546 767 €	1 157 700 €	355 000 €	85 000 €	50 000 €

  

	Recettes						Autofinancement
	AP	CP					
		2 020	2 021	2 022	2 023	2 024	
Subventions	876 132 €	240 421 €	635 711 €	- €	- €	- €	- €
Emprunts	1 318 355 €	306 346 €	521 989 €	355 000 €	85 000 €	50 000 €	
Total	2 194 487 €	546 767 €	1 157 700 €	355 000 €	85 000 €	50 000 €	

**AUTORISE** Monsieur le Président à engager les dépenses des opérations ci-dessus à hauteur de l'autorisation de programme correspondante et de mandater les dépenses afférentes

**DIT** que les Crédits de Paiement seront inscrits dans le Budget EAU DSP,

**AUTORISE** les reports des Crédits de Paiement sur l'année N+1 automatiquement.

Envoyé en préfecture le 01/07/2020  
Reçu en préfecture le 01/07/2020  
Affiché le  
ID : 011-200035855-20200701-20200084-DE

## ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Castelnaudary, le 25 juin 2020

**Le Président,**

**Philippe GREFFIER.**



Envoyé en préfecture le 01/07/2020

Reçu en préfecture le 01/07/2020

Affiché le

ID : 011-200035855-20200701-20200084-DE